

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Novembre

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le nouveau ministère

Le nouveau cabinet est ainsi constitué :

Présidence du conseil et intérieur : M. BOURGEOIS, député de la Marne.

Guerre : M. CAVAIGNAC, député de la Sarthe.

Marine : M. E. LOCKROY, député de la Seine.

Finances : M. DOUMER, député de l'Yonne.

Instruction publique : M. COMBES, sénateur de la Charente-Inférieure.

Justice : M. Louis RICARD, député de la Seine-Inférieure.

Commerce : M. MESUREUR, député de la Seine.

Travaux publics : M. GUYOT-DESSAIGNE, député du Puy-de-Dôme.

Agriculture : M. VIGER, député du Loiret.

Colonies : M. GUYEYSSSE député du Morbihan.

Affaires étrangères : M. BERTHELOT, sénateur inamovible.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Les Ministres se sont réunis hier matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. M. Léon Bourgeois, président du Conseil, a donné lecture de la déclaration ministérielle.

En voici le texte :

Messieurs,

L'ordre du jour voté par la Chambre des députés dans sa dernière séance a posé devant l'opinion une question à laquelle doivent d'abord répondre ceux que la confiance de M. le Président de la République vient d'appeler au gouvernement du pays.

Les Chemins de fer du Sud

Nous obéissons à la volonté de la Chambre en ouvrant, sur les faits visés par cet ordre du jour, une information complémentaire, et, quelles qu'en soient les conclusions, nous publierons intégralement le dossier des instructions judiciaires, pour permettre au Parlement de prononcer le jugement politique et moral que ces faits devront comporter.

Nous répondrons également à des votes récents de la Chambre en déposant un projet de loi aux

termes duquel les membres des Assemblées ne pourront faire partie des Conseils d'administration des Sociétés ayant des traités avec l'Etat, et devront s'interdire, à peine de déchéance de leur mandat, toute participation aux syndicats d'émission des valeurs financières.

Enfin, nous appuierons les propositions qui ont pour but d'établir le débat contradictoire dans l'instruction correctionnelle et criminelle. Nous demanderons même, comme la garantie la plus efficace contre les attaques dont la Justice, dans un pays libre, ne doit jamais être l'objet, d'établir, dans la mesure compatible avec la sûreté de la poursuite, certaines conditions de publicité de l'instruction.

Deux années se sont déjà écoulées depuis le commencement de la législature; des crises nombreuses, des événements graves et tragiques ont retardé jusqu'ici le travail législatif et empêché d'aboutir de nombreuses réformes préparées depuis longtemps par le Parlement lui-même et voulues par la nation.

Un effort méthodique et résolu doit être tenté pour sortir de cette situation qui préoccupe tous les amis de la liberté politique et du gouvernement parlementaire.

Pour que cet effort soit efficace, il doit être limité.

Voici, à nos yeux, les questions essentielles et les solutions que nous vous proposons d'y donner.

Le Budget de 1896

Le vote du Budget à sa date normale est la première de toutes les réformes. En apportant aux Chambres son actif concours, le gouvernement s'efforcera d'obtenir d'elles, avant la fin de l'année, le vote du Budget de 1896.

Le projet d'impôt progressif sur les successions est à l'ordre du jour de la Chambre, nous le soutiendrons.

La réforme des boissons est soumise au Sénat, nous en poursuivrons également le vote sur la base du dégrèvement total des boissons hygiéniques qui lui donne essentiellement son caractère démocratique.

L'Impôt sur le revenu

Notre système fiscal fait peser lourdement certaines taxes sur les contribuables les moins fortunés. L'impôt général sur le revenu nous apparaît comme le moyen de corriger ces inégalités et de répartir véritablement le poids de l'impôt en raison des facultés des citoyens. Un projet en ce sens sera soumis très prochainement à vos délibérations.

Un ensemble de propositions touchant la mu-

tualité, l'assurance et la prévoyance sont en cours d'études, nous les défendrons devant vous.

Les retraites ouvrières

Nous hâterons enfin de tout notre effort l'organisation générale du système des retraites des travailleurs, amorcée déjà par le vote des deux millions inscrits au Budget de 1895.

Les Associations

Messieurs, une lacune considérable existe dans notre législation politique : la liberté d'association n'y est point encore inscrite. Nous croyons que la démocratie française doit aborder ce problème.

Une loi sur les associations n'est pas seulement nécessaire pour préparer, quel qu'en soit le caractère, le règlement définitif des rapports entre les Eglises et l'Etat souverain. Elle contribuera à l'apaisement de bien des conflits politiques et sociaux, en substituant au système des lois particulières qui semblent constituer des privilèges, un véritable droit commun également respectueux de la liberté de l'individu et de la sécurité de l'Etat.

Messieurs, nous n'entendons pas toucher au régime économique qu'ont obtenu notre agriculture et notre industrie. Nous vous demanderons seulement les mesures complémentaires destinées à défendre nos cultivateurs contre certaines spéculations internationales.

L'Armée Coloniale

Confiant dans l'inépuisable trésor de forces morales que renferment l'armée et la marine nationales, fier de cette vaillance et de cette ténacité de nos troupes de terre et de mer dont l'admirable marche sur Tananarive vient de donner au monde un exemple éclatant, le pays, sans jamais ménager ses sacrifices, nous demande d'assurer par un contrôle sévère et par une organisation chaque jour plus parfaite, l'emploi le plus utile des ressources de la patrie. Nous nous efforcerons de répondre à son attente.

Nous proposerons notamment à votre examen, dans le délai le plus court, un projet d'armée coloniale.

La politique extérieure

La France reconstituée dans la paix républicaine, s'est acquis des alliances qui ont rétabli l'équilibre universel. Nous répondrons au vœu unanime du peuple français en y demeurant fidèles et en poursuivant, avec elles, sur tous les points où nous en avons le devoir, le développement pacifique de notre influence, de nos intérêts et de nos droits.

La politique intérieure

Messieurs, nous pensons que, dans les Chambres comme dans le pays, il existe une majorité en dehors des adversaires de la République et de ceux qui ont accepté la forme de nos institutions, sans en accepter l'esprit et les conséquences politiques et sociales; en dehors également de ceux qui croient que le progrès peut sortir de la lutte des classes et de la violence, et qui, contrairement à l'esprit de la Révolution, oublient que la propriété individuelle est la manifestation matérielle et la garantie la plus sûre de la liberté de la personne humaine.

Nous pensons que, dans les Chambres, cette majorité, jusqu'ici incertaine d'elle-même, est prête à se constituer fortement autour d'un gouvernement fidèle au vieil esprit républicain, résolu à défendre les lois qu'on a justement appelées les lois intangibles, exactement impartial dans les conflits économiques entre le capital et le travail, et y assurant également la liberté du travail individuel et la liberté collective garantie par les lois syndicales, sachant maintenir sans une défaillance la paix et l'ordre dans la rue, mais sans cesse préoccupé de l'amélioration du sort des petits et des faibles et de la meilleure répartition des charges et des avantages de l'organisation sociale, convaincu en un mot que la République n'est pas seulement le nom d'une institution politique, mais l'instrument du progrès moral et social, le moyen continu de diminuer l'inégalité des conditions et d'accroître la solidarité entre les hommes.

C'est dans cet esprit, c'est pour l'accomplissement de ce programme que nous avons accepté les responsabilités du pouvoir.

Messieurs,

Nous vous avons dit toute notre pensée. Vous nous jugerez à nos actes.

Nous vous demandons votre confiance non pour vivre, mais pour agir.

Si vous croyez que les idées que nous sommes prêts à servir ne répondent pas au vœu et à l'intérêt de la République, dites-le clairement; nous laisserons un autre programme s'opposer au nôtre. Entre les deux, le pays jugera.

L'Opinion de la Presse

Le Temps :

Que le ministère radical se mette donc en route avec résolution et déploie sa bannière, toute sa bannière aux yeux du pays; qu'il montre sa vraie manière d'administrer la République au dedans et de la représenter au dehors; qu'il

— Il est temps...

— Es-tu donc si pressé de dormir?...

— Ça dépend.

— Nous n'allons pas nous quitter si vite après une si longue séparation? Nous avons à causer. Tu dois bien avoir quelque chose à me raconter, depuis... ton brusque départ.

Pierre Mauduit fronça le sourcil...

— Ne te fâche pas, le Ruz... fit le boiteux... ce qui est passé est passé... Du reste, si je t'en ai voulu, c'est fini maintenant... J'ai reconnu que tout était en règle. Causons donc comme jadis... en bons camarades.

— Si tu y tiens...

— D'autant plus, continua le forgeron, que j'ai moi-même... un service à te demander...

Il souligna d'une intonation spéciale le mot « service ».

— Je m'en doutais bien à tes allées et venues continuelles autour de ma baraque, murmura l'hercule, dont le visage se rasséréna.

De la main il lui fit signe d'attendre, et se pencha sur la plateforme de la voiture.

— Adèle, dit-il par une lucarne restée ouverte, je sors pour affaire... Je rentrerai plus tard...

Les deux anciens associés quittèrent la place de la fête.

VII

La nuit était bien avancée, que Pierre Mauduit et Jean-Marie causaient encore dans la maison du forgeron.

De nombreuses bouteilles vides témoignaient de la longueur de leur entretien.

Fichée dans le goulot de l'une d'elles, une chan-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 32

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

IV

La tête de la jeune fille s'était renversée sur la tête de son père, ses yeux s'étaient mouillés de larmes.

— Père, fit-elle à mi-voix, j'aime M. Gueguen.

— Et moi aussi, je l'aime, dit joyeusement le capitaine Hérier, c'est un digne et brave garçon, et tu ne te doutes pas du plaisir que j'aurais à l'appeler mon fils.

Il la prit dans ses bras, et la serra sur son cœur.

— Embrasse-moi, Geneviève bien-aimée... Tu viens de faire à ton père la plus grande joie qu'il pouvait espérer.

.....
— Misère de misère! exclamait Guilloire, en comptant le soir la recette totale encaissée dans la journée du dimanche par le théâtre Génial des arts libres, pas même de quoi nourrir Tempête et Ouragan pendant cinq jours.

Les quinquets éteints, les artistes, derrière le rideau baissé, quittaient en hâte leurs oripeaux, las, exténués, fourbus de cette journée de travail

sans résultat.

— Et toi qui nous disais que le pays était bon, Pierre? interrogea le directeur.

— Il l'était jadis, il aura dégénéré, répliqua l'hercule, occupé à tirer sur ses manchettes de poil.

— Une ville qui se cadennasse à la nuit, comme un couvent, sans un retardataire à qui demander l'heure entre chien et loup... des champs sans légumes... et des vergers sans fruits... et, pour comble une police bien faite. Mais, tonnerre, avec quoi donc ces imbéciles veulent-ils que se nourrissent des honnêtes gens comme nous?...

— Attendons encore... tout n'est peut-être pas dit, hasarda Pierre pour le calmer.

— Attendre... V'là huit jours que tu nous cornes la même chanson... La prudence a des bornes... surtout quand on n'a rien à se mettre sous la dent!... Où est-il enfin ton second *anglais* qui doit nous enrichir?...

— Tais-toi, Raphaël, supplia Maguëla, en risquant un œil inquiet par une déchirure de la bâche.

— Et! qui peut m'entendre dans cette ville de cloportes? y a beau temps qu'ils ont leur bonnet de coton sur les yeux...

— Crie donc pas si fort... dit l'hercule.

Cette invitation prudente eut le don d'exaspérer tout à fait l'émule de Talma.

— Ah! tu m'embêtes, toi... Si je ne t'avais pas écouté, nous serions loin d'ici... Mais non... Monsieur a voulu revoir le pays...

— Y avais-tu donc des intérêts? Bien cachés en tout cas... puisque, depuis huit jours, tu n'oses pas montrer le bout de ton nez... Tu n'as même

pas su déterrer la plus petite affaire...

— Qui sait répliqua tranquillement son associé, un peu de patience...

— Rester ici plus longtemps! jamais de la vie. Ah! ça, veux-tu sérieusement nous faire crever de faim dans ce pays de pannés? Pas de ça, lisette! Dès demain je boucle la cambuse... et en route pour un ciel plus nourrissant. C'est entendu, vous autres, à l'aube, les paquets dare dare... et grande représentation de la *Fille de l'Air*... Ainsi, qu'on se dépêche de dormir.

Les artistes s'empressèrent d'obéir à l'injonction du chef.

— Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os, conclut Raphaël Guilloire, qui savait ses classiques...

L'ex-ambassadeur des îles baléares ne les suivit pas dans leur retraite. Il ralluma sa courte pipe éteinte, et se mit à fumer en se promenant de long en large...

La principale horloge de la ville sonnait minuit quand il se décida à rentrer.

Comme il s'appretait à gravir le petit escalier de sa voiture, un homme se plaça devant lui en disant :

— Bonsoir, Pierre Mauduit!

L'hercule recula d'un pas...

— Eh bien! quoi donc le Ruz, on ne connaît plus son ancien associé...

Il hésita, puis répondit enfin :

— Bonsoir, Jean-Marie...

— A la bonne heure... Parole d'honneur, j'aurais cru que les grandeurs t'enlevaient la mémoire... Il se tut.

— Tu rentrais?... reprit le Cam.

résente aux électeurs, à côté de ses théories abstraites sur le progrès politique et social, des réformes pratiques; son système d'impôt, sa façon de comprendre les prétentions des Syndicats, la conduite des grèves.

Qu'il dise enfin le sort qu'il réserve à l'épargne publique, c'est-à-dire à la propriété individuelle. Quand le radicalisme se sera ainsi précisé et manifesté comme méthode de gouvernement, le pays pourra se prononcer en connaissance de cause et dire s'il veut le suivre ou l'écartier.

Les crises ministérielles qui pourront éclater encore se feront sur une politique déterminée et opposée à une autre politique. Par là même, ces crises gouvernementales deviendront intelligibles et fécondes. Jusqu'à présent, nous avons souvent changé les personnes sans changer proprement de politique. Peut-être les ministères seront-ils plus stables quand seront en jeu les choses elles-mêmes, nous voulons dire les intérêts vitaux du pays et non plus seulement les rivalités ou les rancunes personnelles.

La Patrie :

Le nom de M. Cavaignac, ministre de la guerre, quelle que soit, d'ailleurs, son incontestable valeur morale et intellectuelle, ne semble pas devoir être plus favorablement accueilli dans l'armée. On lui dénie une autorité suffisante pour diriger des services d'une si haute importance. Ses projets de modifications profondes susciteront de nombreuses critiques de la part du personnel militaire et seront de nature à éveiller les craintes les plus sérieuses touchant les intérêts de la défense nationale elle-même.

Ce que nous disons pour le ministre de la guerre, nous pourrions le dire aussi, d'ailleurs, pour le ministre de la marine. Sans vouloir apprécier le cabinet nouveau dans son ensemble, nous faisons donc sur ces deux points, d'ores et déjà, toutes nos réserves.

Les Débats disent à propos de M. Hanotaux :

M. Bourgeois a voulu donner satisfaction aux coloniaux qui trouvent le protectorat insuffisant à Madagascar. Il s'est laissé intimider par une opposition de couloirs, par un soi-disant mouvement d'opinion tout artificiel. C'est, pour un homme de gouvernement, un déplorable début. Il nous expose à des complications et à des mésaventures dont la responsabilité sera lourde, et probablement à une réaction qui sera funeste à la politique coloniale.

Du Siècle :

Cet essai de ministère radical, s'appuyant sur les socialistes, sera intéressant. Nous espérons que ses actes, sans être aussi dangereux, que nous sommes en droit de le craindre, prouveront clairement au pays le péril de la politique qu'il inaugure.

De M. Henri Rochefort dans *l'Intransigeant* :

Nous attendons la réalisation de tout ce que cet ensemble ministériel semble annoncer. L'essentiel est que nous ne l'attendions pas trop longtemps et pas trop sous l'orme.

De M. Drumont dans *la Libre Parole* :

Il vous est absolument égal, à vous comme à moi, que ce soit les uns plutôt que les autres qui nous gouvernent, puisque vous savez que cela ne changera rien à la situation.

delle fumeuse achevait de se consumer, éclairant de sa vague lueur, les figures avinées des deux misérables.

Réversé sur sa chaise, le Ruz parlait, tandis que son compagnon l'écoutait en silence, penché vers lui, les coudes traînant dans la boisson répandue sur la table.

— De telle sorte, mon vieux Cam que ta combinaison est à deux fins... elle te rapporte des sous... ce qui est toujours agréable, et sert ta rancune pour ton frère Fanch... qui ne doit pas avoir diminué en effet, si tout ce que tu viens de me compter est vrai...

— Que t'importe... pourvu que tu aies ta part ?...

— Bien entendu... mais il y a une petite observation à te faire justement à ce sujet...

Le Cam laissa tomber ses bras avec désappointement devant lui.

— Alors tu refuses...

— Je ne refuse pas du tout... mais je ne suis pas seul aujourd'hui, j'ai un associé, à qui je dois rendre des comptes...

— Un associé... ton directeur ?

— Lui-même, tu l'as dit. Tu comprends qu'il lui faut sa part dans la petite opération à c't'homme... sans quoi il pourrait se fâcher.

— Mais il n'y est pour rien... dans l'opération, ton directeur... riposta Jean-Marie.

L'hercule prit un ton méprisant.

— D'abord c'est très mal d'être égoïste... ensuite tu dis une bêtise. Mon honorable ami Raphaël Guilloire est pour quelque chose dans l'opération, ne t'en déplaie, puisque c'est lui qui nous fournira la troisième personne nécessaire à son

Au ministère de la guerre

Du Journal :

On ne sait encore rien des intentions du nouveau ministre de la guerre, ni des changements de personnel dans les directions et bureaux de son administration centrale, ni de la suite qu'il donnera aux projets dont il a pris l'initiative comme rapporteur du budget militaire.

Les bruits les plus contradictoires se répandent à ce sujet, et mieux vaut ne pas les enregistrer.

M. Cavaignac, ministre, réalisera-t-il les 27 millions d'économies que, député, il entendait exiger de son prédécesseur ?

Fera-t-il aboutir son plan de transfert des troupes françaises d'Algérie à proximité de notre frontière de l'Est pour y former le 49^e corps d'armée ?

Parviendra-t-il à la constitution d'une armée coloniale en amalgamant les troupes indigènes et étrangères de notre grande possession d'Afrique avec l'infanterie et l'artillerie de marine ?

Supprimera-t-il l'état-major du génie ?
Ceux qui connaissent le successeur du général Zurlinden affirment qu'il renoncera plutôt à son portefeuille qu'à son programme de réformes.

Un autographe de M. Berthelot

Du Figaro :

Une amusante coïncidence :

Au moment où M. Berthelot prenait le portefeuille des affaires étrangères paraissait dans le *Monde Illustré* une série d'autographes destinés à célébrer nos morts de 1870 et recueillis auparavant auprès d'un certain nombre de membres de l'Institut.

L'un de ces autographes, signé Berthelot, se termine par cette phrase singulière : « C'est le socialisme qui sera notre Némésis. »

En écrivant, il y a quelques jours, cette phrase inopportune, l'éminent chimiste ne pensait pas devenir si vite ministre des affaires étrangères. Il doit pester actuellement contre les quémandeurs d'autographes.

Français et Russes

Saint-Petersbourg, 3 novembre.

La démonstration russophile que firent hier les ministres français, en assistant au *Te Deum* célébré à l'église russe, à l'occasion de l'avènement au trône de l'empereur Nicolas II, produit ici une excellente impression.

La Grève de Carmaux

M. Léon Bourgeois a envoyé au préfet du Tarn la dépêche suivante :

Intérieur au Préfet, Albi.

Une des premières préoccupations du nouveau cabinet est de chercher à mettre fin au conflit qui divise depuis trop longtemps les patrons et ouvriers verriers de Carmaux.

Le seul moyen de mettre un terme aux difficultés présentes et d'assurer la reprise du travail dans des conditions honorables pour tous, paraît être celui qui est indiqué par la loi elle-même, c'est-à-dire un arbitrage auquel les deux parties devront s'obliger à se soumettre aussitôt qu'il aura été rendu.

Je vous prie d'écrire officiellement aux deux parties pour leur demander si elles consentent à désigner des arbitres dans les conditions de l'ar-

accomplissement...

— Une troisième personne ?

— Décidément ton intelligence baisse, mon pauvre Cam... continua l'athlète... Si j'ai bien saisi ce que tu viens de me narrer, nous ne serons pas trop de trois pour faire la besogne... Il nous faut éviter les pertes de temps... Nous ne pouvons pas être partout à la fois... Avec ta manie de vouloir toujours lésiner, tu risquerais fort de tout compromettre... Comprends-tu à ton tour ?... En affaires, il faut savoir semer pour récolter.

Le raisonnement du Ruz convainquit sans doute le forgeron, car il répondit...

— Tu as raison...

— Et toi tout de marchand ainsi, par conséquent. Donc, c'est en trois et non en deux que nous partagerons le magot...

— Soit, fit Jean-Marie.

— Remarque que tu n'y perds pas... car en outre de ta part... tu te venges, ce qui n'est pas à dédaigner. Ça a son prix... il ne faut pas l'oublier non plus dans les bénéfices... Ainsi c'est bien convenu, un tiers pour toi et deux pour... nous.

Le forgeron fit un signe d'adhésion.

Pierre Ruz se pencha en avant.

— Tu as bien pris tes informations au moins ? Tu es sûr que nous n'allons pas travailler pour des balivernes... Tu sais, moi, j'aime pas à m'éreinter pour des gros sous !...

— Rassure-toi, le Ruz... mes renseignements sont exacts... je les tiens de bonne source... Plus de mille écus à empocher... l'argent de la quinzaine qui est lourde... et je sais qu'il y a des notes à payer... je ne me trompe pas en disant mille

écus au moins...

Pas d'arbitrage

En réponse à une dépêche de M. le Préfet du Tarn, lui communiquant le télégramme de M. Bourgeois.

M. Ressaiguier a répondu par dépêche dans les termes suivants :

Monsieur le préfet, Albi,

Conflit Carmaux comporte pas arbitrage, le choix du personnel doit appartenir exclusivement à chaque citoyen. Le jour où il en serait autrement toute liberté serait anéantie ; l'industrie française serait perdue au détriment des ouvriers eux-mêmes et au grand avantage de l'industrie étrangère. Refuse donc arbitrage tout en regrettant de ne pas pouvoir donner satisfaction au Gouvernement. Vous écrirai demain confirmation.

Signé : RESSAIGUIER.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Manifestation patriotique

Vendredi 1^{er} novembre, a eu lieu, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie, la manifestation annuelle aux Monuments Gambetta et des Mobiles.

Devant le monument de notre grand compatriote, M. Costes, maire de Cahors, a prononcé l'allocution suivante :

Allocution de M. Costes

Mes Chers Concitoyens,

En nous réunissant tous les ans, à pareil jour, au pied de ce monument, pour y déposer de magnifiques couronnes, symbole de nos sympathiques regrets, nous n'avons pas seulement pour but d'honorer une grande mémoire, mais encore d'entretenir dans les cœurs le feu sacré qui dévorait cette âme éminemment patriotique.

Or, à cette fin, que puis-je faire de mieux, sinon de vous redire ici les éloquentes paroles que le grand orateur prononçait en une mémorable circonstance :

« Ah ! oui, disait-il, la France glorieuse et replacée, sous l'égide de la République, à la tête du monde, groupant sous ses ailes tous ses enfants désormais unis pour la défendre au nom d'un seul principe, et présentant au monde ses légions d'artistes, d'ouvriers, de bourgeois, de paysans ; ah ! oui, il est bon de faire partie d'une France pareille, et il n'est pas un homme qui, alors, ne sa glorifiât de dire, à son tour : Je suis citoyen français ! »

Un peu après, il ajoutait ces mots qui doivent en quelque sorte demeurer le mot d'ordre de notre patriotisme : « Oh ! cette France-là, je l'aime comme on aime une mère ; c'est à celle-là qu'il faut faire le sacrifice de sa vie et de ses jouissances égoïstes ; c'est de celle-là qu'il faut dire, là où est la France, là est la Patrie ! »

Inspirons-nous tous, messieurs, de ces nobles maximes ; vous surtout, jeunes gens, espoir de la patrie ; et, je vous en donne l'assurance, comme notre illustre compatriote, chacun dans votre sphère d'action, vous rendrez utiles à votre

écus au moins...

— C'est respectable, fit le pensionnaire du théâtre Génial... et pas trop de bobo à craindre ? ajouta-t-il.

— Pas tant qu'avec Elie Simpson, répondit froidement Jean-Marie.

L'hercule se redressa vivement. D'un mouvement rapide, il glissa sa main droite sous sa blouse comme pour y saisir quelque objet caché !

Pendant un instant, il fixa le Cam impassible.

Puis semblant abandonner une première résolution, il détourna son regard et continua :

— Alors pas de danger ?

— Rien du tout. J'ai tout préparé... nous entrons tranquillement au moment voulu... et nous enlevons en douceur le magot...

— Et les portes s'ouvrent toutes seules pour nous laisser passer ?... insinua ironiquement Pierre Mauduit...

— Ne t'inquiète pas de ça... je m'en charge... tu n'auras pas à faire sauter la plus petite serrure.

— Oh ! à la rigueur...

— C'est inutile... Nous partageons l'argent...

— ... Comme je te l'ai dit, sans oublier mon excellent directeur...

— C'est entendu... le coup fait... je rentre tranquillement chez moi... tu plies bagage de ton côté... et ni vu... ni connu... plus personne. Le lendemain on accuse quelque garçon de ferme... et tu n'as pas besoin de revenir pour détromper la police...

L'hercule se consulta encore.

— Eh bien ! c'est dit, fit-il enfin... j'accepte, et

Pays. Que dis-je ? Vous puiserez dans ces hauts et pensés la force du sacrifice qui inspire les grands dévouements ; le cas échéant, vous ne faillirez pas aux heures pénibles de la lutte et vous serez ainsi les citoyens que nous attendons de vous, poursuivant avec nous, dans toutes les carrières, le but de nos efforts, la grandeur de notre chère France !...

L'éloquente improvisation de M. le Maire a été vigoureusement applaudie par tous les assistants.

Discours de M. Guiraudies

Au monument des Mobiles, M. Guiraudies-Capdeville a prononcé le discours suivant :

Messieurs, Jeunes gens,

En fêtant, il y a quelques jours, trop bruyamment peut-être, le 25^e anniversaire de leurs victoires de 1870, les Allemands ont voulu nous notifier qu'ils n'oublieraient rien et qu'ils entendaient rester à jamais les maîtres dans le pays qu'ils nous ont arraché et dont le cœur n'a pas cessé de nous appartenir.

Eh bien ! nous, les vaincus, nous n'avons rien oublié. Nous nous souvenons surtout des actes de sauvagerie commis de sang-froid par un ennemi implacable ; le pillage odieusement organisé ; les villes ouvertes bombardées et mises à sac ; les campagnes terrorisées ; nos malheureux soldats prisonniers horriblement maltraités ; nos paysans brutalement égorgés pour avoir défendu leurs foyers.

Non, nous n'oublierons pas.

C'est dans ces sentiments que nous célébrons aujourd'hui, le culte de nos morts.

Nous venons glorifier ici les enfants du Lot, tombés au champ d'honneur pour opposer une digue à l'invasion.

Si la victoire ne couronna pas leurs efforts, nos frères d'armes surent, du moins, tenir en échec, durant de longs mois, un ennemi bien supérieur en nombre et savamment préparé.

Contre toute espérance, nos vaillants camarades ne désespéraient pas du succès final de nos armes, et, en exhalant le dernier soupir, ces héros formaient encore des vœux pour la France.

Honneur à eux ! *Gloria victis.*

Le sang qu'ils ont versé si abondamment et avec tant d'abnégation, a été une semence glorieuse et féconde pour le Pays. Elle nous prépare l'heure des immanentes réparations, le jour béni, où, plus heureux que nous, nos enfants pourront, à leur tour, élever la voix pour entonner l'hymne du triomphe :

« *Le Gloria Victoribus.* »

Chanzy, le vaillant général de la Défense nationale, disait :

« Le souvenir des dévouements héroïques qui se sont produits pendant la dernière guerre, alors que la France défendait son honneur et son territoire, doit être religieusement conservé, parce qu'il honore le pays, lui rappelle ce que doit être le véritable patriotisme et lui donne espoir pour l'avenir. »

La population de Cahors comprend si bien ce sentiment qu'elle accourt, tous les ans, à ce pieux pèlerinage, qui est à la fois un hommage aux Martyrs de la Patrie, un enseignement de patriotisme et une protestation contre ceux qui cherchent à arracher de nos âmes ce qui les rend meilleures, ce qui les fortifie et les élève : « *l'amour de la Patrie.* »

pour quand la petite fête ?...

— Demain soir... c'est indispensable... Les monacos nous attendront cette nuit-là... après demain il serait trop tard...

— Seras-tu prêt ?

— Tout est déjà préparé...

— En ce cas, tope-là... demain rendez-vous ici...

Ils choquèrent leurs verres avant de se séparer.

— Te voilà encore mon associé, dit négligemment l'hercule... nous allons donc travailler sérieusement cette fois...

Au moment de franchir le seuil de la porte, il prit sous sa blouse un long couteau tout ouvert.

— Mesures de précautions, dit-il, les routes ne sont pas sûres.

E. fixant encore le Cam, il ajouta :

— C'est avec ce joujou-là qu'on fait taire les bavards qui seraient tentés de répéter ce qu'ils apprennent en écoutant aux portes... à demain mon associé...

— Imbécile, pensa Jean-Marie en refermant la porte derrière lui. Que peut-il craindre de moi, maintenant que me voilà son complice ?

Il tira d'un tiroir un trousseau de clefs de toutes grandeurs, qu'il se mit à trier avec soin.

— Quel nez j'ai eu, murmura-t-il par instants, de garder un double de toutes ces ferrailles !

Il les aligna en ordre devant lui, comme pour les reconnaître, et y ajouta une dernière clef toute imprégnée d'huile, qu'il prit dans la poche de sa veste...

(A suivre).

Sans l'idée de Patrie, Messieurs, il n'y a plus ni nation, ni société, ni courage, ni désintéressement; il n'y a qu'un ramassis d'égoïstes qui ignorent toutes les joies incomparables d'une vie sacrifiée à un grand principe.

C'est cette fortifiante pensée qui a présidé à l'érection de ce monument que nous saluons, Messieurs, comme un témoignage précieux d'indéfectible gratitude envers ceux qui moururent pour la défense de la Patrie.

C'est à vous, les Jeunes, qu'appartient la tâche du relèvement de notre pays.

Vous inspirant de l'exemple et du sacrifice de vos Anciens, vous saurez, au jour des luttes futures, élever vos cœurs et vos âmes et rendre à la grande humiliee de 1870 l'intégrité de son territoire et les gloires de son passé.

Vive la France!

Ce discours a été vivement applaudi.

Rectification

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Contrairement à ce qu'ont publié plusieurs journaux, le fils aîné de M^{me} Lérès-Gambetta n'était venu à Cahors que pour y prendre sa mère. Ce n'est que le hasard qui a fait coïncider sa venue avec le pèlerinage au Monument de notre Grand Mort, auquel sa position l'empêchait d'assister officiellement, à son grand regret. »

Anciens combattants de 1870-71

Les anciens combattants de 1870-71 ont l'intention de demander, comme tous leurs camarades des autres départements, la création d'un signe distinctif décerné à ceux qui ont porté les armes pour la défense de la Patrie pendant la dernière guerre.

Les intéressés sont priés de vouloir bien signer la pétition qui sera déposée sur le bureau de la Chambre par M. Georges Berry, député de l'IX^e arrondissement de Paris. Cette pétition se trouve chez M. Aubran, café de la Promenade, boulevard Gambetta, et chez M. Saurès, café des Amis, rue Brives, 7, où seront recueillies les signatures.

La classe 1894

D'après la circulaire de répartition des jeunes soldats ayant deux ou trois ans à passer sous les drapeaux, la proportion affectée à chaque arme est la suivante : infanterie, 64 o/o ; cavalerie, 13,5 o/o ; artillerie, 15 o/o génie, 3 o/o ; train, 1,8 o/o ; intendance, 1,7 o/o et service de santé, 1 o/o.

Dix-sept bataillons de chasseurs, les troupes d'Algérie, la cavalerie, l'artillerie à pied et les sapeurs-pompiers de Paris, ne reçoivent que des jeunes gens pour trois ans.

Les engagés volontaires

Les préfets des départements vont recevoir des instructions au sujet de l'application de la circulaire du général Zurlinden, du 21 août dernier, sur les engagements volontaires, qui a prescrit la production du certificat spécial revêtu du visa du ministre de l'instruction publique, en ce qui concerne les jeunes gens désireux de contracter un engagement de trois ans, avec faculté d'envoi en congé au bout d'une année de service, prévu par la loi du 11 juillet 1892.

Il demeure entendu que la formalité du visa ministériel s'applique exclusivement aux cas déterminés par le décret du 23 novembre 1809. Aucune extension ne saurait être donnée aux dispositions contenues dans ce décret et les certificats présentés par les jeunes gens qui réclament le bénéfice de l'article 23 de la loi du recrutement sont valables avec le seul visa prescrit.

Les étudiants vétérinaires peuvent souscrire à l'engagement prévu par la loi du 11 juillet 1892, non seulement au titre des régiments subdivisionnaires, mais aussi pour les régiments d'artillerie qui doivent recevoir les jeunes soldats de la subdivision de leur domicile, appelés pour un an.

D'autre part, le ministre de la guerre informe les autorités intéressées qu'une nouvelle école de commerce, celle de Rouen, a été reconnue dernièrement par l'Etat. Les élèves de cet établissement sont admis, en conséquence, à bénéficier de l'article 23 de la loi du recrutement, ainsi que des dispositions édictées par la loi du 11 juillet 1892.

Tribunal correctionnel de Figeac

Audience du 2 novembre

Le tribunal a rendu le jugement dans l'affaire correctionnelle poursuivie à la requête du parquet, à l'encontre de Mme et M. Quégnaux, ancien inspecteur primaire à Figeac, et M. Lalourie, instituteur à Viazac. Ils avaient à répondre d'une contravention à la police des chemins de fer. Mais la compagnie d'Orléans, partie civile au procès, avait présenté des conclusions tendant à ce que le tribunal fasse application aux prévenus, non de la loi de 1845, mais de l'article 405 du code pénal, les faits reprochés aux inculpés constituant d'après elle un véritable délit d'escroquerie.

Le tribunal a rejeté le délit d'escroquerie et condamné pour contravention à la police des chemins de fer : M. Quégnaux, à 500 fr. d'amende; Mme Quégnaux à 100 fr. ; M. Lalourie, à 200 fr. et à l'insertion de l'extrait du jugement dans vingt gares, au choix de la compagnie. Le tribunal a alloué, en outre, à la compagnie, une somme de 22 fr.50 à titre de dommages-intérêts.

Capdenac

Vendredi dernier, les nommés Desbons et Jean Lavergne, âgé de 67 ans, tous deux de Pris, commune de Loupiac (Aveyron), s'étaient rendus à la gare de Capdenac pour payer les impositions. En revenant ils rencontrèrent sur le chemin M. Trapy, propriétaire à Lamadeleine, qui conduisait une paire de bœufs attelés à un char sur lequel ils s'empressèrent de monter.

Arrivés aux Terriers, en face le village des Cazals, le chemin de traverse qui côtoie la rivière du Lot est si dangereux que Trapy et Desbons ne voulurent pas rester sur le char. Mais Lavergne, malgré les conseils de ses camarades, ne voulut pas descendre. Un moment après, la roue droite du char glissa et le char se renversa sur le talus. Un arbre retint les bœufs, mais Lavergne roula dans le Lot qui a, à cet endroit, plus de quatre mètres de profondeur et fut entraîné par le courant. Trapy sauta tout habillé dans la rivière, mais ne put parvenir à retrouver Lavergne, qui avait disparu sous les eaux. Germain Charles, éclusier à Puylaborie, ayant entendu les cris au secours poussés par Desbons, monta sur un bateau et se rendit à la hâte sur le lieu de la scène. Il aperçut le corps de Lavergne qui était accroché à une barque qui avait coulé et le monta à la surface de l'eau.

Le malheureux Lavergne avait cessé de vivre; il ne retira qu'un cadavre.

Gourdon

M. Roques, âgé de 74 ans, propriétaire à Gourdon, rentrait chez lui emmenant un veau qu'il avait conduit à la foire pour le vendre, lorsque, soudain, l'animal lui donnant un coup de tête dans l'estomac, le renversa. Il tomba si malheureusement qu'il se fit une large blessure à la tête qui causa sa mort instantanée.

Le médecin appelé immédiatement n'a pu que constater le décès.

Cette mort accidentelle a produit une vive émotion parmi la population de notre ville.

Le temps qu'il fera

Voici les prévisions du temps pour le mois de novembre 1895 :

Froid vif à la pleine lune qui commencera le 2 et finira le 9, Neige dans les bassins du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de l'Escaut, de la Somme, de la Saône et de la Loire.

Période grave pour la marine au dernier quartier de la lune qui commencera le 9 et finira le 16. Période alternativement pluvieuse, neigeuse et venteuse. Mauvais temps général en Europe. Température alternativement pluvieuse et neigeuse dans les provinces riveraines de l'Océan; venteuse, pluvieuse ou neigeuse dans la région méridionale de la France. Grande humidité au milieu de la période. Sautes de vent au large de l'Océan le 11 et du 14 au 15. Sinistres à redouter sur toutes les mers. Eté de la Saint-Martin le 11; été déplorable.

Période de froid à la nouvelle lune qui commencera le 16 et finira le 24. Glace plus particulièrement dans la partie nord de la France. Température rigoureuse en Auvergne et dans les Alpes.

Temps variable au premier quartier de la lune qui commencera le 24 et finira le 2 décembre. Pluie ou neige au nord du littoral océanique. Froid humide dans les Landes, en Gascogne, en Savoie, en Franche-Comté. Beau temps relatif dans le Midi de la France.

Départs propices vers le 16, pour les stations hivernales du bassin Méditerranéen, notamment celles de la Provence (Hyères), Alpes-Maritimes, Cannes, Antibes, Nice, Menton, la Ligurie, Vintimille, Bordighera, San-Remo; de la Corse, îles Baléares, Algérie et Tunisie, Biarritz, Pau et Saint-Sébastien. Se vêtir chaudement.

Froid rigoureux pendant ce mois. Période grave pour le marin au dernier quartier de lune. Hygiène à observer, et plus particulièrement au Centre et à l'Ouest de la France. Chasse agréable et fructueuse.

Au son du clairon

Un de nos plus éminents avocats ayant, il y a peu de temps, un procès de pêche à plaider, s'empressa de lire les textes de la législation *ad hoc*, et à cette occasion, il tomba sur un article au moins étrange de règlement ayant force de loi en la matière, lequel dit :

« Il est défendu de pêcher au son du clairon, du fifre ou de tout autre instrument de cuivre. »

Après quelques moments donnés à la stupéfaction, l'avocat remonta aux origines de la législation et il apprit qu'à Marseille, il y a un siècle, on pêchait, souvent, la nuit, à l'aide de grands feux produits par des fagots allumés,

Ces fagots s'appelaient dans le pays clairon ou cléron. La méthode de pêche en question ayant donné lieu à des abus, un édit le défendit par la simple formule : « Il est défendu de pêcher au clairon. » Le temps passa. Un nouvel intendant tomba un jour sur cet article, n'en comprit pas le sens, n'étant pas de Marseille, et, croyant qu'il s'agissait de pêcher au son du clairon, modifia le texte en étendant la prohibition à tous les instruments de cuivre pour ne pas faire de jaloux.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

M. Taillefer, auteur dramatique, en même temps qu'impressario, nous a donné vendredi dernier *Faust*. Hâtons-nous de dire que la soirée avait attiré une foule considérable. Nous souhaitons à l'honorable directeur qu'il en soit longtemps ainsi.

De l'interprétation, que dire ? A part une jolie voix de ténor qui gagnera encore lorsque ce chanteur sera familiarisé à la scène, nous ne trouvons rien de bien notable. Mlle Oberty (Marguerite) a bien besoin d'asseoir un peu sa voix. On nous assure que la prima dona est en ce moment éprouvée par les premiers brouillards. Espérons que cette indisposition sera de courte durée. Mme Legris a été agréable dans le rôle de Siebel.

Les chœurs dirigés par un beau quatuor ont bien marché.

Voilà notre appréciation sommaire sur la première soirée théâtrale. Nous désirons sincèrement pouvoir l'exprimer plus longuement après les auditions qui vont suivre.

Samedi : *La Revanche*, monologue d'Evariste Carrance. — *La Fiancée de l'Officier*, de M. Taillefer. — *La Mascotte*.

AGRICULTURE

Les Statisticiens et la question du blé

De Jehan de Brie, dans le *Fermier* : Le blé ne se vend plus, ou plutôt il se cède à vil prix.

Je suis de ceux qui disent : C'est la conséquence de la surproduction.

Et si cette vérité était une bonne fois admise, sans conteste ni controverse, nous serions tous bien vite d'accord sur les mesures à prendre pour y remédier.

Mais il y a de par le monde, des hommes extraordinairement savants, qu'on nomme statisticiens.

Or, le statisticien est au commerce ce que le tacticien est à la guerre.

Et l'un et l'autre ont recours souvent aux ruses et aux ficelles.

Aussi, voyons-nous toujours le statisticien Tant-Mieux à côté du statisticien Tant-Pis.

L'Association de la meunerie française est avec le premier. Suivant elle, nous aurions récolté 141 millions d'hectolitres de blé en 1894 et 129 millions en 1895. C'est 25 millions de plus que n'en demandait la consommation. Et malgré cette exubérance, la meunerie importe des blés étrangers, sous prétexte qu'ils sont plus riches en gluten que les blés français.

Autrefois, on mangeait du pain de seigle, dans nos campagnes. Les Russes, les Allemands, les Suédois, les Danois en mangent encore; ils n'en veulent même pas d'autre.

Ce n'est donc ni le gluten, ni le pain glutiné qui fait les hommes robustes et forts.

Tous les êtres rachitiques, tous les petits crevés, au contraire, ont été nourris au gluten.

Donc, qu'on ne parle pas de blés étrangers, sous prétexte de gluten, quand il y a comme aujourd'hui, surabondance de blé français.

Mais je m'aperçois que j'ai laissé en route mon statisticien Tant-Mieux. Je le rejoins.

A son sujet un agriculteur fort judicieux me faisait précisément hier cette réflexion :

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les gros bonnets qui composent le bureau de l'Association de la meunerie prennent l'habitude de voir onze sacs là où il n'y en a que dix. C'est le moyen de nous acheter notre grain à meilleur compte. Ce n'est pas le blé qui manque en France, nous disent-ils; il y en a même trop; c'est le gluten seul qui fait défaut.

Des mots, toujours des mots, voilà ce qu'on oppose au producteur pour lui faire rendre gorge.

Le statisticien Tant-Mieux a donc, contre l'agriculture, une arme redoutable : le gluten.

Que demain l'on propose à la Chambre l'interdiction temporaire des blés étrangers, vous verrez aussitôt bondir à la tribune des avocats, des médecins, des physiologistes, des hygiénistes, tous poussés par des spéculateurs restés dans la coulisse — qui viendront nous prouver, avec l'aide des chimistes, qu'il est impossible de faire du pain confortable sans blé américain.

On nous montrera, — je les vois déjà frémissant d'indignation, ces comédiens parlementaires, — on nous montrera, dis-je, le diabète faisant partout d'effroyables ravages dus à la prédomi-

nance des matières amylacées, et la phthisie s'étendant comme une mare d'huile, conséquence funeste de la réduction de l'azote dans le pain, base de l'alimentation des plus modestes travailleurs.

Les défenseurs de l'agriculture sont donc avertis. Qu'ils se tiennent prêts, le cas échéant, à réfuter les paradoxes et les sophismes de nos irréconciliables adversaires.

Malheureusement, nous n'avons pas à lutter seulement avec le gluten et le statisticien Tant-Mieux.

Il y a aussi, je l'ai dit, le statisticien Tant-Pis.

Ce dernier nous est apparu, tout récemment encore, sous la forme d'un docteur suisse, dont j'ai oublié le nom.

Supputant d'une part, les quantités d'hectolitres de blé récoltés dans le monde entier, pendant les dix dernières années, et faisant, d'autre part, le dénombrement de la population du globe, en 1885 et en 1895, ce patient calculateur en est arrivé à cette conclusion alarmante : que la disette était en permanence aux portes des nations civilisées.

Yves Guyot a certainement dû conserver, dans ses archives, les chiffres du montagnard; et il en agitera le spectre terrifiant à la première occasion.

Je ne saurais, quant à moi, suivre ces grands savants, dans leurs hautes envolées.

Mon rayon visuel ne s'étend guère au delà des frontières de la patrie. Et si comme eux, je tentais de m'élever au-dessus des nuages, ce ne serait qu'en ballon.

Je me borne à constater des faits tangibles, qui ont créé une crise non moins tangible, et qui menagent, dans ses forces les plus vives, le pays tout entier.

Il y a, chez nous, une telle surabondance de blé que la production se ralentirait bientôt, si l'état de choses actuel se prolongeait quelque temps encore.

Nous avons pu diminuer la production du sucre, article d'exportation autant que de consommation.

Mais nous ne saurions restreindre la production du blé. Autant vaudrait briser nos fusils et fondre nos canons.

Il faut donc lui accorder une protection exceptionnelle, en la mettant entièrement à l'abri de la concurrence étrangère.

Et c'est pourquoi je viens demander l'interdiction temporaire des blés exotiques.

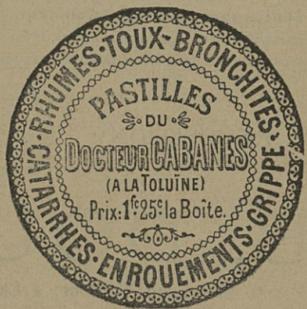
Prohibons!

Ah! je ne le pousse qu'à regret, croyez-le, ce cri de détresse.

Je le lance comme le *Caveant consules* des vieux Romains.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 octobre. — Dalmont : l'Agent secret. — Pierre Sales : le Corso rouge (suite) — Edouard Conte : Les vagabonds au musée du Louvre. — Martial Moulin : La Confession d'un paysan (suite). — Eugène Chavette : L'Héritage d'un Pique-Assiette (suite).



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECCO, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG contre l'INCENDIE

SIÈGE SOCIAL :

29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. FORTES REMISES.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations bal-

néaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUBOURG & C^o
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
 PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

La Nouvelle Revue
 18, Boulevard Montmartre, Paris.
 Directrice: Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PREMIER DE L'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

Journal de la Santé
 REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
 CRÉÉE EN 1884
 PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE: Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^{fr} en librairie.

ABONNEMENTS: UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.)

BUREAUX: 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).
 On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE ci-contre

COUVERTS CHRISTOFLE ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & C^o
 MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger. Nos représentants à Cahors, sont **MM. Mandelli**, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX à l'Exposition Universelle 1889

A LOUER
UNE GRANDE ET BELLE MAISON
 AVEC COUR ET JARDIN
 Située Cours de la Chartreuse
 S'adresser au Bureau du Journal

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
 Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles en égard à leur qualité toute-fait supérieure.

A CÉDER Magasin de Papeterie-Librairie, produisant 8,000 francs bénéfices annuels, situé dans une grande ville industrielle de la région du Nord, placée dans une agglomération de 20,000 habitants, sans concurrents et dépendant d'un grand Journal avec importante imprimerie. — Prix 20,000 francs, moitié comptant, le reste à volonté sur bonnes garanties. Marchandises au prix de facture. — Au besoin on créerait situation au preneur dans Journal ou imprimerie. Ecrire aux initiales A. D. Agence Havas, Place de la Bourse, Paris.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS
 Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
 Chirurgien-Dentiste
 16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (Corrèze)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
 Adresse: Télégraphique: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYOU.

MARQUE DÉPOSÉE

G. JACQUEMIN

PROCÉDÉS

VENDANGES 1895
 Amélioration du vin
 PAR LES
LEVURES SÉLECTIONNÉES
 PURES ET ACTIVES DE
L'INSTITUT LA CLAIRE
 Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net	5 fr. 50
Le Bidon de 2 —	10 fr. »
Le Bidon de 4 —	20 fr. »
Le Bidon de 6 —	24 fr. »
Le Bidon de 10 —	35 fr. »

S'adresser à **M. B. MONSOUR**, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

SUCRES POUR VENDANGES

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)
 Acide tartrique..... 4 fr. 50 le kil.
 Tannin à l'alcool..... 6 » »

ENGRAIS DE TOUTES SORTES

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, soufres
 S'adresser à **M. B. MONSOUR**, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

Peinture Vitrierie Faux bois Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY
 Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.